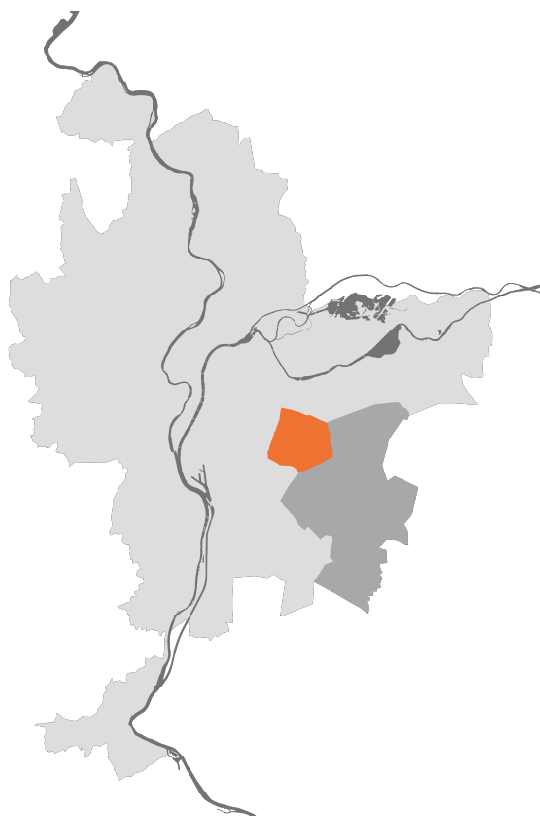


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

BRON

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement

25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La maison de maître est implantée sur une parcelle d'angle, au carrefour de trois voies.
- Elle est coiffée d'une toiture pavillon, couverte d'ardoises.
- Le bâtiment possède une façade rythmée, de facture modeste, présentant quelques détails remarquables (corniche, épis de faitage, balcon d'apparat...).
- Deux platanes cadrent l'entrée et participent à la végétalisation de l'espace public.
- La parcelle est close par un mur bahut surmonté d'une clôture ajourée.
- Le mur d'enceinte et le portail sont remarquables sur la route de Genas.
- Une masse boisée se développe à l'arrière.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le portail situé route de Genas et le mur



Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Eglise Saint-Etienne

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est un équipement public, construit en 1965 par l'architecte Grimal.
- L'église est construite de plain-pied.
- Elle possède une toiture remarquable, avec un système de voutes inversées en béton.
- Elle se distingue par sa sobriété (façades épurées).
- Le bâtiment est mis en valeur par un retrait d'alignement et un parvis (sans aménagement spécifique).

Prescriptions

Elément à préserver : l'église



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Ecole maternelle F. Buisson et maison du directeur

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce groupe scolaire est constitué de deux parties. Il est implanté sur une parcelle d'angle, lui conférant un caractère structurant dans le paysage urbain (traitement du pan coupé).
- Le bâtiment le plus au sud (école primaire) se compose de trois niveaux : un corps principal dans l'angle, prolongé par deux ailes latérales.
- Au nord, un autre bâtiment est raccordé ; il s'agit de l'école maternelle.
- Et plus au nord encore, se trouve une maison de maître, à l'architecture remarquable (baies verticales, débord de toiture en demi-croupe, corniches en bois, bandeau...). Elle possède une composition symétrique, avec une modénature accentuée (moulures autour des baies).
- La maison est implantée en retrait d'alignement, précédée d'un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée, offrant des vues sur le frontage privé végétalisé.
- Les arrières de parcelle sont végétalisés et arborés.

Prescriptions

Éléments à préserver : le groupe scolaire, la maison de maître et le mur bahut



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments : une maison de maître, prolongée par un volume plus bas, puis par des dépendances implantées en longueur autour d'une petite cour.
- La maison de maître se démarque dans le paysage par son architecture et notamment sa tourelle engagée en encorbellement. Elle possède un corps principal marqué par des jeux de volumes ainsi que détails architecturaux (encadrements de baies, bandeaux...).
- Elle est implantée en léger retrait d'alignement, sur une parcelle d'angle, lui conférant une forte visibilité dans le carrefour.
- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille métallique en partie festonnée, doublée par une végétation courante.
- La parcelle est arborée, participant ainsi à la végétalisation perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le mur



Elément Bâti Patrimonial

6, rue de la Maison Forte

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Maison forte

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette maison se développe sur un plan rectangulaire et s'élève sur trois niveaux. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles.
- Le bâtiment possède une forte valeur historique puisqu'il s'agit d'une ancienne maison forte du XIIIe siècle, transformée en maison bourgeoise au XIXe siècle.
- Elle s'implante en milieu de parcelle.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail et d'une porte cochère remarquables (encadrements en pierre dorée).
- La propriété est très visible depuis l'espace public.
- Une masse boisée se développe à l'ouest de la parcelle.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le portail



Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Hôtel des Postes

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est remarquable dans l'espace public et possède un caractère structurant, servant de repère dans le paysage urbain.
- Par sa volumétrie, le bâtiment possède un caractère monumental. Le corps principal se développe sur trois niveaux et quinze travées verticales. Il est prolongé par deux petites ailes de deux travées de largeur uniquement et un niveau en moins. Il possède un décor de bossage continu. Le rythme horizontal est donné par la succession des travées.
- Un parvis aménagé, contribue à la mise en valeur de l'élément bâti.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

Place Weingarten

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Hôtel de Ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- L'hôtel de ville a été construit de 1956 à 1958 par l'architecte J. P. Fonterme.
- De plan rectangulaire, le bâtiment est construit en béton. Les façades nord et sud sont rythmées par un alignement de hautes et étroites ouvertures vitrées en porte à faux. L'architecture est ainsi marquée par une alternance de piliers en béton et de baies verticales en verre.
- Le bâtiment est mis en scène par un aménagement de l'espace public.
- Présence d'un cèdre monumental qui participe à la qualité de l'environnement du bâtiment.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

9001, chemin des Chasseurs

Références

Typologie : Cheminée, château d'eau, objet signal

Nom : Château d'eau

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ce château d'eau a été construit en 1954 au cœur du parc paysager de Bron-Parilly.
- D'une hauteur de 45,80m et composé d'une structure en béton armé, il a une capacité de stockage de près de 8 000m³ d'eau.
- Toujours en activité, l'ouvrage d'art approvisionne une bonne partie de l'est lyonnais. L'eau qui est puisée directement dans les champs de captage de Crépieux-Charmy passe dans l'usine de Croix-Luizet avant d'arriver dans le bâtiment. L'eau est surtout utilisée afin de maintenir une bonne pression dans le réseau de canalisation et sert accessoirement de "réserve" lorsque l'usine de production subit un arrêt de maintenance.
- Par son implantation sur le point haut du parc, en légère pente, le château constitue un point de repère dans le paysage lointain, mais également un totem à l'échelle du parc.

Prescriptions

Elément à préserver : le château d'eau



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Villa le Mas de Pré-Vieux

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en milieu de parcelle et est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail (portant l'inscription du nom, peu lisible, sur une des piles).
- La maison est développée sur deux étages et cinq travées verticales. Elle est marquée par une symétrie axiale avec une travée centrale surmontée d'un niveau supplémentaire, composée d'une tour quadrangulaire. Celle-ci est coiffée d'une toiture en pavillon, avec oeil de boeuf et épis de faîtage en zinc. La maison possède une modénature accentuée et des détails architecturaux notables.
- La maison s'accompagne d'un parc boisé, dont des boisements qui se remarquent depuis l'espace public par leur qualité.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur (côté avenue Maréchal de Lattre de Tassigny) et le portail



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort de Bron

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce fort militaire a été construit en 1875 et 1879 sur 17 hectares de terrain. Il est accompagné d'un fossé pentagonal. Il s'inscrit dans la grande ceinture de fortifications de Lyon, prévue après la guerre de 1870 pour protéger la ville.
- Il est construit en pierre jaune de Couzon-au-Mont-d'Or et en pierre grise de la région de Crémieu.
- Cette fortification possède des éléments remarquables comme un escalier monumental et une boulangerie.
- Le fort s'accompagne d'un espace boisé, aujourd'hui utilisé comme parc public avec un parcours santé aménagé. On peut également souligner la présence de jardins familiaux au nord-est du fort.

Prescriptions

Éléments à préserver : les éléments bâtis d'origine encore présents sur le site.



Elément Bâti Patrimonial

63, rue des Essarts

Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Maison paroissiale

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble est constitué de la maison paroissiale/cure, dite maison des Essarts et d'une église N.D. de Lourdes, laquelle a été construite par Pierre Genton, architecte lyonnais et inaugurée en 1963.
- La Maison des Essarts est très visible depuis l'espace public. Elle est cadrée par des marronniers. Elle se développe sur un volume organisé en L et prolongé au nord par des volumes de moindre hauteur. La maison possède une inscription en façade et présente des détails architecturaux anciens, en pierre.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison des Essarts



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison a été construite à la fin du XIXe siècle par J. Mons et agrandie à partir de 1919 par les époux Hostein-List (collaborateurs de Tony Garnier)
- En 1936, la propriété est acquise par le préfet pour agrandir le parc de Parilly avec notamment l'implantation des serres du parc à l'est et la résidence d'été des préfets.
- La maison s'implante en surplomb du boulevard, au milieu de son parc.
- Elle possède une architecture typique du XXe siècle, avec décrochements et jeux de toiture.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte.
- Elle s'accompagne d'un grand parc boisé et aménagé avec notamment une pièce d'eau transformée en partie en piscine ou encore une gloriette, présente en recul de l'avenue Jean Mermoz (mais en partie perceptible depuis l'espace public). On peut noter également la présence d'une dépendance (ancienne ferme).

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, la dépendance et la gloriette



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Nom : Hangars 6 - halles d'aviation

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Social et d'usage
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Contexte

A la frontière entre trois communes, l'aérodrome prend place au cœur d'une zone industrielle inter-communale, développée sur d'anciens terrains agricoles. Au milieu de bâtiments postérieurs à 1970, se démarque un objet particulier. En effet, implanté, le long de la route départementale, ancienne voie historique de Lyon à Grenoble, le site de l'aérodrome est identifiable par son absence de relief, ses grands espaces plats, qui mettent en scène la présence de deux hangars jumelés aux proportions remarquables et à la composition en béton armé et briques.

Histoire

En 1912, le centre d'aviation militaire s'installe à Bron, au nord de la route de Grenoble et à l'ouest du fort de Bron.

A partir de 1930, le site se développe et entame la construction d'une aérogare (considérée par la presse régionale de l'époque, comme la plus grande du monde), d'un hangar Caquot, (premier hangar à avions à 'double auvent' en béton armé) et deux hangars d'aviation dit Hangars 6.

En 1959, la première aérogare étant saturée, une seconde est construite par l'Architecte Lépine et Antoine Chomel, consultant, un peu plus à l'est, avec une ossature béton armé et des menuiseries métalliques. Elle sera étendue en 1969.

En 1973, l'aéroport de Bron se classe en troisième position des aéroports de province. En 1975, a lieu le transfert des activités aériennes commerciales de l'aéroport de Bron vers celui de Satolas. L'aérogare est alors louée à l'enseigne commerciale Castorama. Au tout début des années 1980, une autre aérogare est construite au sud-est. De ces premières installations historiques, il ne reste que les hangars 6, objets de la présente fiche. En 1989, la toute première aérogare, avec sa forme très spécifique d'angle, est démolie. Puis en 2012, c'est le hangar Caquot qui est détruit, malgré son caractère architectural notable (considéré comme le 1^{er} exemplaire français de hangar avion en béton armé de type 'double auvent'), au profit d'un bâtiment plus moderne.

Description

Les Hangars 6 sont construits entre 1925 et 1927. Ce sont donc les deux seules infrastructures qui témoignent aujourd'hui de l'importance historique du terrain d'aviation de Bron et de l'activité aérienne sur la commune.

Ces deux bâtiments s'inscrivaient dans un ensemble beaucoup plus vaste, composé d'une dizaine de bâtiments similaires, disposés en U autour de la piste de décollage, du côté du magasin Castorama, en contrebas du fort, vers l'Ecole de Santé des Armées. Largement bombardés en 1944, ils sont rasés après-guerre, hormis les deux rescapés qui comptent parmi les plus anciennes installations aéroportuaires françaises.

Élément Bâti Patrimonial

1, avenue Mouillard

Caractéristiques à retenir

Les bâtiments se composent de deux volumes couverts d'une voûte en plein cintre et se caractérisent par l'usage de matériaux bruts et fonctionnels (brique, métal, verre, béton...). Les constructions sont en béton précontraint offrant un volume libre et adaptable. Ces deux halles jumelées sont constituées de grandes baies vitrées, typiques du vocabulaire industriel et les voûtes sont constituées d'un remplissage en brique, ajouré par ouverture cintrée vitrée.

Ils servent de repères dans le paysage urbain, identifiables par la double voûte et la teinte de la brique qui dénote dans l'environnement. Ils constituent un signal dans le paysage, un totem pour l'aérodrome.

Uniques dans l'agglomération lyonnaises, ils représentent des « cathédrales industrielles » emblématiques à forte valeur patrimoniale. Témoins d'une page de l'histoire de Bron, ce sont des éléments emblématiques de l'identité brondillante.

Prescriptions

Éléments à préserver : La double halle

